

Formation Continue et V.A.E  
Se former tout au long de la vie

Le service de la Formation Continue  
vous accompagne dans votre

# Validation des Acquis de l'Expérience

## VAE

20 ans  
d'existence  
pour la VAE

30%  
VAE  
Doctorat

20 %  
VAE  
Licence

Biologie  
Informatique  
Enseignement  
Chimie

50 %  
VAE  
Master

Physique  
Mathématiques  
Sciences de la  
terre

Inscrite dans le Code de l'Education et le Code du Travail, la VAE est reconnue comme la 4<sup>ème</sup> voie de certification au même titre que la formation initiale, la formation continue et l'apprentissage



# Objectifs de la VAE

La VAE permet d'obtenir une **reconnaissance officielle de ses compétences professionnelles**, salariées ou non salariées et **d'accéder à une qualification** pour faciliter son évolution professionnelle.

La VAE permet **d'obtenir un diplôme** (en totalité ou en partie) ou un titre professionnel sur la base de l'expérience.

Le diplôme obtenu a la même valeur que celui obtenu par la voie de la formation initiale.

## Conditions de candidature

### Conditions de durée

- Au moins 1 an d'activité (continue ou non) en rapport direct avec le diplôme visé
- La durée des activités réalisées hors formation doit être supérieure à celles réalisées en formation

### Conditions de diplôme

- Choisir un diplôme porté par la Faculté des Sciences d'Orsay
- [Lien vers notre offre de formation](#)

## Format

### Rythme de la VAE sur une année universitaire

- 3 ateliers d'accompagnement méthodologique déployés sur 6 mois, soit 15 h en présentiel
- Accompagnement disciplinaire tout au long du parcours : 9 h en format hybride
- Entretien avec le jury en fin d'année universitaire

## Dates



### Délais d'accès

Prévoir **1 mois minimum** entre le dépôt du dossier de recevabilité et le retour de la commission pédagogique

## Lieu



Service de la FC & VAE  
Faculté des Sciences d'Orsay,  
Bât 490, 3<sup>ème</sup> étage  
Rue Hector Berlioz, 91405 Orsay  
CEDEX

# Procédure



Si projet validé



Si avis favorable

## 1. Définition du projet et étude de la demande

- Fiche contact, CV et lettre de motivation
- Conseil projet

## 2. Recevabilité

- Constitution du dossier de recevabilité CERFA
- Etude du dossier par le responsable de la formation visée

## 3. Contractualisation

- Constitution du dossier de financement

## 4. Dossier VAE

- Accompagnement méthodologique en ateliers
- Accompagnement disciplinaire individualisé
- Rédaction du dossier VAE

## 4. Entretien avec le jury de VAE

- Suivi post-jury en cas de validation partielle

# Accompagnement

## Atelier 1 – 7 h : Analyse du parcours, apports méthodologiques

- Travail intermédiaire du candidat avec l'enseignant référent

## Atelier 2 – 4 h : Sélection - corrélation avec le diplôme, rédaction

- Relecture de la première rédaction du candidat
- Validation du choix de la mission, explicitation des attendus disciplinaires

## Atelier 3 – 4 h : Préparation à l'entretien avec le jury

- Rappel des attentes du jury
- Mises en situation des candidats

## Accompagnement disciplinaire personnalisé – 9 h

Suivi de l'avancée de la rédaction du dossier de VAE par un enseignant désigné par le responsable de la formation ciblée

# Informations & candidature

## Service de la Formation Continue & VAE

Faculté des Sciences d'Orsay  
Université PARIS-SACLAY



Pour déposer une **demande de VAE** à la faculté des Sciences de l'Université Paris-Saclay, envoyez la **fiche contact complétée** – disponible sur [notre site](#) – ainsi que **vos CV** et **lettre de motivation** argumentant votre demande à :

[vae.sciences@universite-paris-saclay.fr](mailto:vae.sciences@universite-paris-saclay.fr)

Pour toute personne en situation de handicap, un plan d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) peut vous être proposé. Contact au service handicap & études : [handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr](mailto:handicap.etudiant@universite-paris-saclay.fr) ou [handicap.sciences@universite-paris-saclay.fr](mailto:handicap.sciences@universite-paris-saclay.fr)

## Tarif de la VAE

### VAE de niveau Licence, Master

- 1800 € : accompagnement méthodologique et disciplinaire
- 1000 € : constitution du jury et validation du dossier VAE
- Supplément en cas de préconisations d'UE pré-jury ou post-jury

### VAE de niveau Doctorat

- 500 € : étude de la recevabilité de la demande
- 2000 € : accompagnement disciplinaire
- 1500 € : organisation du jury et la validation du dossier VAE
- 500 € : suivi post-jury, si validation partielle du mémoire

### Droits universitaires en sus

Licence : 170 € ; Master : 243 € ; Doctorat : 380 €  
*Tarifs nationaux 2023-2024*